**LETTRE D’INFORMATION TRIMESTRIELLE – MARS 2020**

EDITORIAL

L’assemblée générale 2019 a été un grand succès. Mais c’est aussi un bon en avant. Déjà par le cadre choisi qui a fait connaître les équipements du WESTOTEL ; puis par la table-ronde préparée de façon professionnelle par plusieurs membres du CA. Qu’ils en soient vivement remerciés. Nous n’avons jamais été aussi nombreux à une AG et le cocktail qui a suivi a permis aux anciens et aux nouveaux, ou à ceux qui ne venaient jamais, de mieux se connaître et d’exprimer leurs opinions.

L’ASPEN est aujourd’hui l’association environnementale la plus importante du Pouliguen avec ses plus de 150 membres. Elle pèse dans la vie locale et est appréciée. Mais elle a aussi de multiples visages. Ce n’est plus le monolithe d’il y a 30 ans ! On pourrait même parler de courants qu’il faut fédérer. Nous devons réussir une addition et non une soustraction.

Nous sommes déjà un partenaire de référence et incontesté vis-à-vis des pouvoirs publics et des autres associations à buts similaires. Il faut encore renforcer cette position en proposant des projets novateurs et réalistes.

Grâce aux administrateurs présents à l’année, nous avons pu participer à la vie de la commune : forum des associations, vœux du maire, accueil des nouveaux arrivants. C’est l’occasion, à chaque fois, de faire connaître notre association, son objet, ses actions en cours mais aussi d’être à l’écoute.

Les élections municipales de mars nous ont donné l’occasion de rencontrer les candidats des diverses listes et de les questionner sur leurs projets en rapport avec l’objet de l’ASPEN. Nous les remercions de leur accueil et du temps qu’ils ont bien voulu nous consacrer. Dans cette lettre nous publions, et avec leurs autorisations, les réponses de la liste de Mr Alain Doré, de Mme Valérie Ganthier. En effet, à ce jour, les autres réponses écrites ne nous sont pas encore parvenues. Nous les publierons dans la prochaine lettre.

Nous appliquerons pour la 1ère fois lors de notre AG du mois d’août l’article 13 de nos nouveaux statuts, cad le renouvellement par tiers des administrateurs. Un tirage au sort portant sur 4 noms aura lieu bien en amont et ceux dont le nom sortira décideront ou non de se représenter au CA.

Enfin, dès que la nouvelle municipalité sera en ordre de marche, nous demanderons audience au nouveau maire pour faire avec lui un tour d’horizon sur la mise en place de ses premiers projets. La lettre du mois de juin relatera cet échange. Je vous souhaite une bonne lecture de ces informations.

ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020 : QUESTIONS POSEES AUX CANDIDATS

 Réponses aux questions de l’ASPEN

1/ RAPPORTS ENTRE LES CITOYENS ET LES ELUS – SECURITE

* 1. – Comment comptez-vous associer le plus largement possible la population du Pouliguen aux projets qui concernent leur vie quotidienne (circulation, travaux, urbanisme, culture et loisirs) ?

**Nous mettrons sur pied un réseau de quartier pour assurer une bonne circulation de l’information, intervenir en matière de sécurité, d’incivilité, de prévention / protection, de mise en relation et d’animation de nos quartiers.**

**Nous créerons un « guichet unique » de réception des demandes formulées par les habitants.**

**Nous développerons les interactions entre les habitants et la municipalité pour faire participer les Pouliguennais à la vie de la commune et nous mettrons en place une concertation et un dialogue sur les grands projets d’aménagement.**

* 1. – Comptez-vous ouvrir plus largement le bulletin municipal aux associations ?

**Pas d’objection, a priori, sous réserve de pouvoir définir avec les associations des modalités qui préservent l’équité sans augmenter exagérément la taille du bulletin.**

* 1. – Comment envisagez-vous la participation des résidents secondaires à la vie communale ?

**Les résidents secondaires seront invités à participer à touts les événements organisés par la municipalité (animations, consultations, concertations, etc…) dès lors qu’ils seront présents au Pouliguen. La réunion des résidents secondaires au cours de l’été sera maintenue.**

* 1. – Comptez-vous renforcer la Police Municipale ?

**Oui, notamment pendant la saison estivale.**

* 1. – Envisagez-vous d’avoir recours à la vidéo protection dans une démarche commune avec La Baule ?

**Oui**

2/ PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT

2.1 – Une AVAP protège déjà certaines parties de la commune. Nous attendons de la future municipalité qu’elle fasse appliquer rigoureusement son règlement dans les PC et autorisations de travaux. Quelle est votre position sur ce sujet ?

**La réglementation sera appliquée.**

2.2 – La trame végétale est ancienne sur la commune et sur Penchâteau en particulier. Comptez-vous faire un inventaire des arbres dont l’état sanitaire semble défaillant et dans ce cas les ferez-vous remplacer par des espèces plus appropriées et adaptées à l’évolution climatique ?

**Nous serons particulièrement vigilants sur la protection des zones naturelles protégées et leur évolution. Nous créerons deux parcs paysagers (Minoterie et Kisslegg/porte-Joie, nous valoriserons le bois et la zone naturelle protégée du site des Korrigans.**

2.3 – Les espaces naturels sont devenus rares sur la commune. Ils renferment pour certains d’entre eux une flore répertoriée qu’il convient de protéger. Comptez-vous maintenir voire accentuer les protections actuelles du patrimoine naturel (PLU et AVAP).

**Cf. réponse 2.2**

2.4 – Des problèmes de pollution et de traitement des eaux se posent encore sur la commune. Certains secteurs nécessitent des contrôles ou une remédiation. Aurez-vous des exigences très fermes vis-à-vis de Cap Atlantique.

**Nous poursuivrons, avec la fermeté et l’exigence qui conviennent, l’amélioration du traitement des eaux et le combat contre la pollution, notamment des eaux de baignade, en collaboration avec CAP Atlantique.**

2.5 – L’ensablement de la baie et du port est une préoccupation constante. Des mesures correctives sont à rechercher. Comptez-vous vous engager dans ce domaine vis-à-vis des services compétents ?

**Oui, en étroite association avec les communes de la baie.**

2.6 – Les ouvrages d’accès aux plages et criques sont vieillissants sur la Grande Côte. Comptez-vous y remédier ?

**Ce sujet sera inscrit dans les plans pluriannuels d’investissement en étroite collaboration avec les différents acteurs responsables de la zone littorale.**

2.7 – Envisagez-vous de poursuivre l’enterrement des lignes électriques et téléphoniques à Penchâteau ?

**Ce sera pris en compte dans les plans pluriannuels d’investissement travaux mais le coût est important et des priorités de travaux devront être définies après un diagnostic complet des besoins en travaux de la commune.**

3/ URBANISME – GRANDS TRAVAUX – CIRCULATION

3.1 – La commission AVAP pourrait être un espace de discussion et de médiation dans le cadre de l’octroi des PC sensibles. Comptez-vous la réunir assez fréquemment et tenir compte des suggestions en cas de désaccord ?

**La commission AVAP sera réunie pour discuter, échanger et s’efforcer de traiter les problèmes à l’amiable et dans le respect de la réglementation.**

3.2 – Comptez-vous entreprendre de nouveaux programmes immobiliers pour accueillir davantage de résidents. Quel statut souhaiteriez-vous pour ces nouveaux logements, accession à la propriété, locatif libre, locatif social ?

**Notre population diminue et vieillit. Notre première priorité sera de chercher à rétablir l’équilibre démographique en favorisant l’installation de jeunes actifs et de leur famille. Nous actionnerons tous les dispositifs existants permettant de maitriser les prix des loyers et du mètre carré.**

**Plusieurs programmes sont envisagés, notamment sur le site des Korrigans et sur le site de l’école Victor Hugo qui sera déplacée sur le site de l’école Paul Lesage.**

**D’autres pistes seront explorées comme l’habitat intergénérationnel et nous mènerons une réflexion et une concertation sur les logements sous-utilisées qui constituent un potentiel de logements locatifs.**

3.3 – Quels sont vos projets en matière d’équipements publics et d’infrastructures de transport ?

**Poursuite des travaux du quai Jules Sandeau vers Promenade, rue de la plage et place Delaroche-Vernet.**

**Poursuite des travaux de l’église.**

**Réhabilitation de la salle André Ravache.**

**Amélioration de l’offre de stationnement et de la signalétique**

**Participation avec Cap Atlantique à l’amélioration du plan Vélo.**

3.4 – La voirie communale est en mauvais état, sauf peut-être là où elle a été reprise récemment. Comptez-vous mettre en œuvre un plan maxi-voirie adossé à un PPI ?

**Nous mettrons en place des plans d’investissements pluriannuels pour les dépenses récurrentes obligatoires comme :**

* + **l’entretien des bâtiments communaux, de la voirie et de l’éclairage public ;**
  + **l’entretien du patrimoine (notamment l’église Saint Nicolas) ;**
  + **l’entretien des espaces municipaux (plage, bois, espaces sportifs).**

3.5 – Quels sont les principaux éléments de votre plan cyclable sur la commune : Réfection et sécurisation des itinéraires existants, nouveaux tracés, liaisons avec La Baule, box pour vélos, location de vélos électriques, etc…

**Nous développerons tous ces aspects en étroite coordination avec Cap Atlantique**

3.6 – Envisagez-vous de modifier le plan de circulation ?

**Non, sauf aménagements à la marge si nécessaire. En revanche le jalonnement et la signalétique seront améliorés.**

3.7 – Pensez-vous créer des parkings excentrés en ouvrage ?

**Oui, notamment entre la gare et le Westotel. Nous conserverons le parking des cirques qu’une OAP du PLU prévoit d’abandonner.**

4/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & TOURISTIQUE – NOTORIETE DU POULIGUEN

4.1 – Comment envisagez-vous de dynamiser Le Pouliguen en favorisant son attractivité économique et l’accueil des actifs ?

**Nous nommerons un « Coordinateur–Manager » de ville pour revitaliser le commerce de proximité dans un centre ville qui sera valorisé (aménagement urbain, éclairage, embellissement).**

**Nous multiplierons et renforcerons les animations, dans les différentes zones commerciales et améliorerons la zone du Poull’go.**

**Nous interviendrons auprès des opérateurs pour accélérer le développement de la fibre  et nous créerons un espace de co-working en centre ville pour accueillir et aider les jeunes entrepreneurs.**

4.2 – Quelle stratégie comptez-vous mettre en place pour enrayer le déclin démographique du Pouliguen et le vieillissement de la population (52% de plus de 60 ans) ?

**Programmes de logements favorisant les jeunes actifs et leur famille et développement de l’attractivité du Pouliguen (Commerce, animation, associations culturelles et sportives, services).**

4.3 -Le Label décerné par le CNVVF récompense aujourd’hui la qualité du cadre de vie et repose sur les trois piliers du Développement Durable. Aurez-vous la volonté de progresser en ce domaine avec pour objectif d’atteindre l’excellence des deux autres communes entourant la baie ?

**Protection de l’environnement et développement durable seront des priorités systématiquement incluses dans tous les projets d’urbanisme.**

4.4 – Le Label « Petite Cité de Caractère » pourrait encore accroître la notoriété de la commune. Comptez-vous entreprendre une action en ce sens ?

**Nous étudierons.**

4.5 – Pornichet et La Baule envisagent de réaménager leur Front de Mer. La restructuration des quais du Pouliguen a été une indéniable réussite. Envisagez-vous une liaison avec La Baule au moyen d’une navette et d’une piste cyclable ?

**Nous étudierons.**

4.6 – La question de la mise en place d’une signalétique patrimoniale a été posée depuis longtemps par les associations. Envisagez-vous de la mettre en place pour valoriser le camp protohistorique de Penchâteau et les sites inscrits de la grande Côte ?

**Nous étudierons.**



# 1/ RAPPORTS ENTRE LES CITOYENS ET LES ELUS – SECURITE

*1.1 – Comment comptez-vous associer le plus largement possible la population du Pouliguen aux projets qui concernent leur vie quotidienne (circulation, travaux, urbanisme, culture et loisirs) ?*

Nous comptons associer largement la population du Pouliguen aux projets de leur ville : informer / communiquer / aller à la rencontre des habitants. Comment ? La mise en place se fera via des démarches participatives, des concertations, des consultations publiques selon des vecteurs à définir (en mairie, site internet de la Mairie, réunions publiques, réunions de quartier, local de permanence).

*1.2 – Comptez-vous ouvrir plus largement le bulletin municipal aux associations ?*

C’est un bulletin municipal, avec des informations municipales, libre à vous de former un collectif pour un bulletin associatif.

*1.3 – Comment envisagez-vous la participation des résidents secondaires à la vie communale ?*

Les résidents secondaires contribuent à l’économie locale et sont des acteurs à part entière pour maintenir la dynamique touristique de la ville.

Toutes les énergies sont les bienvenues : il n’y a aucune différence entre un résident secondaire et un résident principal. Il n’y aura plus de réunions pour les résidents secondaires seuls mais 2 réunions par an pour tous les Pouliguennais.

*1.4 – Comptez-vous renforcer la Police Municipale ?*

Oui, il y a un poste vacant d’ASVP.

Il y a aussi un poste vacant suite au départ du chef de la police municipale

Il y aura 3 agents municipaux, + 1 ASVP + 1 placier (un régisseur) + 1 écogarde pour la sécurité environnementale + des renforts saisonniers.

*1.5 – Envisagez-vous d’avoir recours à la vidéo protection dans une démarche commune avec La Baule ?*

C’est une question qui mérite réflexion. Il faudra déterminer le retour sur investissement

(les besoins/bénéfices). Le taux de « délinquance » et d’incivilités actuel ne justifie pas un

tel dispositif ; toutefois, la réflexion pourra être remise à l’ordre du jour en cours de mandat.

2/ PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT

*2.1 – Une AVAP protège déjà certaines parties de la commune. Nous attendons de la future municipalité qu’elle fasse appliquer rigoureusement son règlement dans les Permis de Construire et autorisations de travaux. Quelle est votre position sur ce sujet ?*

Il n’y aura pas de permis de construire ou modifications du bâti existant qui seraient contraires au respect des sites patrimoniaux remarquables.

*2.2 – La trame végétale est ancienne sur la commune et sur Penchâteau en particulier. Comptez-vous faire un inventaire des arbres dont l’état sanitaire semble défaillant et dans ce cas les ferez-vous remplacer par des espèces plus appropriées et adaptées à l’évolution climatique ?*

Oui, nous ferons un inventaire des arbres situés sur le domaine public, la commission Environnement s’en chargera. (Ex : les platanes de la promenade malades seront retirés par mesure de sécurité et remplacés par des espèces régionales.). Nous veillerons à planter des arbres dont la taille et l’envergure adultes n’apporteront pas de préjudices aux riverains.

*2.3 – Les espaces naturels sont devenus rares sur la commune. Ils renferment pour certains d’entre eux une flore répertoriée qu’il convient de protéger. Comptez-vous maintenir voire accentuer les protections actuelles du patrimoine naturel (PLU et AVAP).*

Ce sera une des missions de l’écogarde : répertorier, protéger, conseiller et éduquer.

*2.4 – Des problèmes de pollution et de traitement des eaux se posent encore sur la commune. Certains secteurs nécessitent des contrôles ou une remédiation. Aurez-vous des exigences très fermes vis-à-vis de Cap Atlantique ?*

Nous aurons des exigences fermes : tests, vérifications supplémentaires et changement des canalisations en fonte là où ce sera nécessaire. Un strict suivi de la remise en état des installations sera effectué en cas de non-conformité signalé par le diagnostic lors des ventes de bâtiments.

*2.5 – L’ensablement de la baie et du port est une préoccupation constante. Des mesures correctives sont à rechercher. Comptez-vous vous engager dans ce domaine vis-à-vis des services compétents ?*

L’ensablement de la baie est un phénomène qui malheureusement perdure. Actuellement les mesures correctives consistent en une opération de dragage tous les 3 ans. Cette question concerne le SIVU du port. Le problème de l’ensablement de la baie existe depuis la création du port artificiel de PORNICHET : les courants marins ne jouent plus leur rôle.

*2.6 – Les ouvrages d’accès aux plages et criques sont vieillissants sur la Grande Côte. Comptez-vous y remédier ?*

Les ouvrages d’accès aux plages et criques (escaliers, rampes) seront répertoriés et évalués. Les ouvrages vieillissants seront rénovés conformément aux règles édictées dans le chapitre des sites patrimoniaux remarquables.

3/ URBANISME – GRANDS TRAVAUX – CIRCULATION

*3.1 – La commission AVAP pourrait être un espace de discussion et de médiation dans le cadre de l’octroi des Permis de Construire sensibles. Comptez-vous la réunir assez fréquemment et tenir compte des suggestions en cas de désaccord ?*

La commission des sites patrimoniaux remarquables sera consultée et associée dans le cadre de l’octroi des Permis de Construire ou modifications du bâti existant sensibles.

*3.2 – Comptez-vous entreprendre de nouveaux programmes immobiliers pour accueillir davantage de résidents ? Quel statut souhaiteriez-vous pour ces nouveaux logements, accession à la propriété, locatif libre, locatif social ?*

Nous porterons l’accent sur l’accession à la propriété des jeunes familles et le plan local d’habitat de CAP Atlantique nous oblige à 30% de logements sociaux.

*3.3 – Quels sont vos projets en matière d’équipements publics ?*

Notre projet premier est l’entretien de l’existant (église, équipements sportifs, écoles, mairie, …). Nous projetons la construction d’une extension de l’école Victor Hugo, une consultation avec les Pouliguennais au sujet de la salle Ravache, l’extension du hall d’accueil du cinéma Pax, le réaménagement de l’école Paul Lesage en maison des associations. (cf. notre programme)

*3.4 – La voirie communale est en mauvais état, sauf peut-être là où elle a été reprise récemment. Comptez-vous mettre en œuvre un plan maxi-voirie adossé à un PPI ?*

PPI : Plan Particulier d’Intervention

Nous avons répertorié les rues en mauvais état. Un plan voirie est établi. Un aménagement des trottoirs et des bandes cyclables, comme l’enfouissement systématique des réseaux, sera incontournable.

Nous prévoyons la mise en place d’un plan d’évacuation qui ne sera pas adossé à un Plan Particulier d’Intervention, ce dernier étant plutôt réservé à des zones sensibles (risques précis mais non localisés). Notre PPi sera principalement orienté vers les dangers maritimes (submersions, vents violents, pollution par hydrocarbures…).

*3.5 – Quels sont les principaux éléments de votre plan cyclable sur la commune : réfection et sécurisation des itinéraires existants, nouveaux tracés, liaisons avec La Baule, box pour vélos, location de vélos électriques, etc…* Box à vélos : oui.

Entretien et amélioration (taille régulière des haies…) des itinéraires existants : oui.

Location de vélos électriques : non. (Nous ne voulons pas concurrencer les commerçants.) Liaisons avec La Baule : concertation avec CAP Atlantique et le Département pour le tracé de nouvelles pistes.

Le marquage des pistes cyclables sera effectué en fonction de la configuration du site et de la sécurité des cyclistes. Il sera systématiquement inclus au projet de réfection de voirie.

*3.6 – Envisagez-vous de modifier le plan de circulation ?*

Non.

*3.7 – Pensez-vous créer des parkings excentrés en ouvrage ?*

Nous ne créerons pas de parkings en ouvrage.

Nous ferons des extensions de parkings végétalisés (près du Westotel, avenue Porte Joie). Nous mettrons en place une signalétique globale et uniformisée et envisageons une jonction avec le port et le centre-ville par un moyen de transport « doux » (transport hippomobile voire électrique…)..

4/ DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE – NOTORIETE DU POULIGUEN

*4.1 -Le Label décerné par le CNVVF récompense aujourd’hui la qualité du cadre de vie et repose sur les trois piliers du Développement Durable. Aurez-vous la volonté de progresser en ce domaine avec pour objectif d’atteindre l’excellence des deux autres communes entourant la baie ?*

CNVVF : Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Nous avons la volonté de progresser en ce domaine : des démarches pour promouvoir le fleurissement, le cadre de vie et les espaces verts sont prévues. La grille d’évaluation intègre maintenant la mise en valeur du patrimoine végétal, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles (eau, gestion des déchets, cadre de vie, réfection du bâti, enfouissement des réseaux, rues piétonnes, commerces de proximité, animation locales et touristiques).

*4.2 – Le Label « Petite Cité de Caractère » pourrait encore accroître la notoriété de la commune. Comptez-vous entreprendre une action en ce sens ?*

Oui naturellement : se référer à notre réunion publique du 12 février où nous nous sommes engagés publiquement à concourir pour obtenir le label « petite cité de caractère ».

*4.3 – Pornichet et La Baule envisagent de réaménager leur Front de Mer. La restructuration des quais du Pouliguen a été une indéniable réussite. Envisagez-vous une liaison avec La Baule au moyen d’une navette et d’une piste cyclable ?*

Ceci est de la compétence de CAP Atlantique. Mais nous nous ne sommes pas contre l’idée.

*4.4 – La question de la mise en place d’une signalétique patrimoniale a été posée depuis longtemps par les associations. Envisagez-vous de la mettre en place pour valoriser le camp protohistorique de Penchâteau et les sites inscrits de la grande Côte ?* Oui, cela fait partie de notre programme « d’**authenticité** ».

« Le Pouliguen Autrement, Partageons Demain »

# 1/ RAPPORTS ENTRE LES CITOYENS ET LES ELUS – SECURITE

*1.1 – Comment comptez-vous associer le plus largement possible la population du Pouliguen aux projets qui concernent leur vie quotidienne (circulation, travaux, urbanisme, culture et loisirs) ?*

En fonction du domaine de compétence concerné de la commune, plusieurs actions seront prises pour associer du mieux possible les Pouliguennaises et les Pouliguennais. Six niveaux d'association seront ainsi mis en place:

* Réunion annuelle ou biannuelle systématique avec les bureaux associatifs (objectif : examiner ce qui est à améliorer, ce qui a fonctionné et ce que nous attendons les uns des autres)
* Réunions publiques d'information et de débats sur des thèmes précis : montée des eaux et impact sur notre territoire, présentation budgétaire annuelle intégrant les orientations d'investissement, réunion annuelle sur la sécurité…
* Concertation : plan pluriannuel de travaux (objectif : entériner un plan de travaux concerté en toute transparence et planifié selon le degré d'urgence exprimé par la population par secteurs ou rues)
* Commission extra-municipale : Site des Korrigans, Centre culturel,…
* Consultation : projet de principe arrêté du site des Korrigans (après un premier travail de la commission extra-municipale) soumis à consultation
* Budget participatif : notre choix est de permettre aux habitants de nos quartiers d'être à l'initiative de projets d'amélioration de leur cadre de vie et de leur environnement

D'autres actions de notre équipe doivent conduire à une meilleure association aux projets de la vie quotidienne : référent de quartier, réunion de quartier, …

* 1. *– Comptez-vous ouvrir plus largement le bulletin municipal aux associations ?*

Le bulletin municipal sera plus fréquent (bimensuel) et moins luxueux - il sera accompagné d'une newsletter mensuelle. Les deux seront ouverts aux associations.

* 1. *– Comment envisagez-vous la participation des résidents secondaires à la vie communale ?*

Nous ne souhaitons pas distinguer fondamentalement résidents secondaires et résidents principaux.

Nous solliciterons ces derniers afin qu'ils participent aux projets communaux (vote à distance lors d'une consultation, concertation…) et bénéficient d'une communication à distance des plus efficaces. Nous les solliciterons également afin qu'ils soient en mesure d'apporter leur expérience et leur savoir-faire au progrès de notre commune. Ceci sous-entend transparence et ouverture de notre part ce à quoi nous sommes attachés.

* 1. *– Comptez-vous renforcer la Police Municipale ?*

Notre programme comprend une thématique "Sécurité, Secours" dans laquelle nous précisons le renforcement de la police municipale. D'autres mesures en matière de sécurité et de lutte contre les incivilités sont également envisagées.

* 1. *– Envisagez-vous d’avoir recours à la vidéo protection dans une démarche commune avec La Baule ?*

Notre programme comprend une thématique "Sécurité, Secours" dans laquelle nous souhaitons le lancement d'une étude sur la vidéo-protection urbaine et sa mise en place, mais celle-ci fera l'objet d'une concertation afin d'identifier les localisations les plus pertinentes, de présenter ses conditions de mise en œuvre ainsi que son coût.

# 2/ PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT

*2.1 – Une AVAP protège déjà certaines parties de la commune. Nous attendons de la future municipalité qu’elle fasse appliquer rigoureusement son règlement dans les PC et autorisations de travaux. Quelle est votre position sur ce sujet ?*

Nous avons démontré au fil du temps notre attachement au principe d'égalité de traitement des citoyens au regard des règles d'urbanisme en vigueur, et tout particulièrement de l'AVAP, ainsi qu'à certaines lois protectrices de notre environnement (loi littoral).

Dans la continuité, notre action sera triple :

* accorder des délégations aux personnes de notre équipe réunissant les connaissances et compétences nécessaires : M.Hogommat, ancien directeur de l'urbanisme et de l'aménagement, sera adjoint à l'Urbanisme
* être extrêmement vigilant sur l'interprétation des règles en vigueur afin d’éviter tout sentiment de « deux poids, deux mesures »
* engager une démarche d'urbanisme participatif (exposée plus bas)

* 1. *– La trame végétale est ancienne sur la commune et sur Penchâteau en particulier. Comptez-vous faire un inventaire des arbres dont l’état sanitaire semble défaillant et dans ce cas les ferez-vous remplacer par des espèces plus appropriées et adaptées à l’évolution climatique ?*

Nous réaliserons immédiatement un inventaire de la biodiversité locale. Celui-ci doit nous permettre d’identifier tous les lieux qui s’inscriront dans notre politique de reboisement et de végétalisation du Pouliguen. Si l’état sanitaire de certains arbres était remis en question, nous rechercherons les espèces nous permettant un reboisement pertinent et pérenne.

* 1. *– Les espaces naturels sont devenus rares sur la commune. Ils renferment pour certains d’entre eux une flore répertoriée qu’il convient de protéger. Comptez-vous maintenir voire accentuer les protections actuelles du patrimoine naturel (PLU et AVAP).*

Nous envisageons d'obtenir des labels environnementaux (protection d’espaces naturels, qualité des eaux, nature en ville, transition énergétique, etc.) qui accentueront la protection de certains espaces naturels de la commune. Le premier concerné sera le site des Korrigans. Ces labels iront au-delà de la protection du PLU et de l'AVAP.

* 1. *– Des problèmes de pollution et de traitement des eaux se posent encore sur la commune. Certains secteurs nécessitent des contrôles ou une remédiation. Aurez-vous des exigences très fermes vis-à-vis de Cap Atlantique.*

Différentes questions se posent concernant les problèmes de pollution et de traitement des eaux : traitement des eaux, saturation du réseau, qualité de l’eau, coût de l’eau, etc…. Il nous paraît important d’initier de nouvelles démarches tant vis-à-vis de la SEPIG que de CAP Atlantique.

* 1. *– L’ensablement de la baie et du port est une préoccupation constante. Des mesures correctives sont à rechercher. Comptez-vous vous engager dans ce domaine vis-à-vis des services compétents ?*

Il y a un travail important à réaliser concernant le SIVU du port (cale, tarification, transparence, encadrement des activités loisirs de type jet ski…) que nous engagerons. Mais, au regard de la dépense liée au désenvasement de l’étier de plus en plus récurrente ou du problème d’ensablement de la baie, il nous paraît impératif d’envisager de nouvelles solutions sans omettre la réflexion immédiate de rejoindre le syndicat mixte des ports de plaisance et de pêche afin de mutualiser les moyens.

* 1. *– Les ouvrages d’accès aux plages et criques sont vieillissants sur la Grande Côte. Comptez-vous y remédier ?*

Ils seront intégrés au plan pluriannuel de travaux avec le souhait de solliciter des modes de financement complémentaires les concernant.

# 3/ URBANISME – GRANDS TRAVAUX – CIRCULATION

*3.1 – La commission AVAP pourrait être un espace de discussion et de médiation dans le cadre de l’octroi des PC sensibles. Comptez-vous la réunir assez fréquemment et tenir compte des suggestions en cas de désaccord ?*

Nous irons au-delà dans la mesure où nous souhaitons que désormais la commune s'engage dans une démarche d'urbanisme participatif. Ceci signifie qu'en cas de PC "sensible", bien en amont, nous réunirons riverains, représentants d'association, pétitionnaire…pour prendre connaissance, amender et exprimer un éventuel rejet dudit "PC sensible". Cette démarche aura pour fonction d’améliorer des projets et d'anticiper des contentieux potentiels, voir de les éviter.

*3.2 – Comptez-vous entreprendre de nouveaux programmes immobiliers pour accueillir davantage de résidents. Quel statut souhaiteriez-vous pour ces nouveaux logements, accession à la propriété, locatif libre, locatif social ?*

Deux types de projet sont susceptibles d'émerger au fil de la mandature.

Ceux qui dépendent d'un foncier non bâti ou bâti privé, devront nécessairement se conformer aux règles du PLU. Ceux qui dépendent d'un foncier non bâti ou bâti communal, tout en se conformant au PLU, auront principalement pour objet de permettre de réaliser de l'accession très abordable à la propriété sous forme de "Bail réel solidaire". Notre objectif n’est donc pas de développer du locatif libre, du locatif social, ou de l'accession sociale à la propriété.

*3.3 – Quels sont vos projets en matière d’équipements publics ?*

Plusieurs équipements nouveaux sont envisagés mais deux seront portés directement par la commune : l’étude et la réalisation d’un centre culturel, le déplacement de la bibliothèque-médiathèque.

En termes de réhabilitation, au-delà des travaux inhérents à l’état de notre patrimoine (Eglise, TCP…), une nouvelle réhabilitation d’envergure est envisagée sur deux bâtiments existants sur le site des Korrigans : les Sternes et Thalassa.

*3.4 – La voirie communale est en mauvais état, sauf peut-être là où elle a été reprise récemment.*

*Comptez-vous mettre en œuvre un plan maxi-voirie adossé à un PPI ?*

La dépense d’équipement liée à l’aménagement de nos voiries ou à des aménagements urbains représentera a minima 45% de notre dépense d’équipement totale qui est de 14 Millions d’euros. Cette dépense globale est adossée à un plan pluriannuel d’investissements exposée en réunion publique par Didier Brûlé, chef de division de la Direction des Finances publique (inspecteur des finances et ancien membre du cabinet du Ministre de l’Economie-Jean Arthuis) et notre futur adjoint aux finances – si nous étions élus !

*3.5 – Quels sont les principaux éléments de votre plan cyclable sur la commune : Réfection et sécurisation des itinéraires existants, nouveaux tracés, liaisons avec La Baule, box pour vélos, location de vélos électriques, etc…*

Notre souhait est d’ouvrir une commission extra-municipale permettant de déterminer les priorités données au prochain plan cyclable de la commune, même si certaines actions sont déjà inscrites dans notre programme – sécurisation des trajets vers les lieux de vie et les établissements scolaires, box à la gare…. Nous souhaitons également favoriser une liaison avec Guérande.

*3.6 – Envisagez-vous de modifier le plan de circulation ?*

Nous n'avons pas intégré ce point dans notre programme dans la mesure où si nous devons progresser en matière de fluidité et de lisibilité de notre plan de circulation, cela doit se faire dans une vision d'ensemble par une analyse des flux, la mise en place d'un plan vélos pertinent, l'impact économique et la prise en compte de la saisonnalité de notre commune. Une commission extra-municipale sera ouverte dans ce sens mais avec le souhait qu'à l'issue d'un travail abouti, un consensus se fasse jour. Seul ce consensus assurera la pérennité de ces modifications et justifiera de s'y engager.

*3.7 – Pensez-vous créer des parkings excentrés en ouvrage ?*

Comme exposé en réunion publique à partir de plan masse, fruit de différentes études de faisabilité, l’ouverture de 300 places supplémentaires de stationnement est prévue.

# 4/ DEVELOPPEMENT TOURISTQUE – NOTORIETE DU POULIGUEN

*4.1 -Le Label décerné par le CNVVF récompense aujourd’hui la qualité du cadre de vie et repose sur les trois piliers du Développement Durable. Aurez-vous la volonté de progresser en ce domaine avec pour objectif d’atteindre l’excellence des deux autres communes entourant la baie ?*

Il est très clair que nous allons accentuer notre effort en matière de fleurissement de notre commune tout en s’engageant dans une politique de développement durable mais notre souhait est avant tout de viser un résultat fort et donc une amélioration très perceptible du cadre de vie. La labellisation suivra.

*4.2 – Le Label « Petite Cité de Caractère » pourrait encore accroître la notoriété de la commune.*

*Comptez-vous entreprendre une action en ce sens ?*

Nous avons étudié cette possibilité sachant que notre commune a œuvré pour la sauvegarde de son patrimoine. Il nous faudra associer différentes associations de notre commune pour bâtir le projet patrimonial de la commune.

*4.3 – Pornichet et La Baule envisagent de réaménager leur Front de Mer. La restructuration des quais du Pouliguen a été une indéniable réussite. Envisagez-vous une liaison avec La Baule au moyen d’une navette et d’une piste cyclable ?*

Nous n’envisageons pas de navette en liaison avec La Baule. Les navettes prévues sur le Pouliguen desserviront les quartiers du Pouliguen. En ce qui concerne la piste cyclable, nous étudierons en partenariat avec La Baule la possibilité d’une piste cyclable dans le cadre du réaménagement du front de mer de La Baule.

*4.4 – La question de la mise en place d’une signalétique patrimoniale a été posée depuis longtemps par les associations. Envisagez-vous de la mettre en place pour valoriser le camp protohistorique de Penchâteau et les sites inscrits de la grande Côte ?*

Notre souhait est d’intégrer une signalétique patrimoniale mais à plus grande échelle de revoir la signalétique d’ensemble de la ville. Ce travail sur la signalétique devra être pris en compte dans le projet patrimonial de la commune.

ASSEMBLEE GENERALE 2020

Notre prochaine assemblée générale se déroulera **le mercredi 5 août 2020 de 10h à 12h au WESTOTEL** selon le même principe que l’an passé. Elle sera suivie d’un buffet convivial pour lequel sera demandé une participation financière de 25 euros par personne. L’apéritif sera offert à chaque participant à l’assemblée générale.

Une conférence-débat sera organisée au cours de l’AG sur le thème suivant :

*« 1970-2020 : 50 années d’évolution de l’avifaune des marais salants de la Presqu’île de Guérande ».*

Le conférencier sera Mr Gérard Le Bobinnec, docteur-vétérinaire, écologiste et ornithologue.

Notez dès à présent cette date et pensez à convier vos parents, vos amis, vos voisins à ce moment important dans la vie de notre association.

Jean-Luc Bourgeois,

Président de l’ASPEN